|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ST/SG/AC.10/C.4/2019/6 |
| _unlogo | **Secrétariat** | Distr. générale12 avril 2019FrançaisOriginal : anglais |

**Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses
et du Système général harmonisé de classification
et d’étiquetage des produits chimiques**

**Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé
de classification et d’étiquetage des produits chimiques**

**Trente-septième session**

Genève, 8-10 juillet 2019

Point 4 a) de l’ordre du jour provisoire

**Mise en œuvre du SGH : possibilité d’élaboration d’une liste
des produits chimiques classés conformément au SGH**

 Mise à jour de l’état d’avancement des travaux
du groupe de travail chargé de la liste mondiale

 Communication des experts des États-Unis d’Amérique
et du Canada[[1]](#footnote-2)\*

 Introduction

1. Depuis 2008, le Sous-Comité examine la possibilité d’élaborer une liste mondiale des produits chimiques classés conformément au SGH. Il a accompli un travail considérable à cet égard, et a notamment élaboré une étude des listes internationales de classification, une série de principes directeurs, un projet de classification pilote et une étude comparative des listes.

2. Le groupe de travail informel chargé de la liste mondiale s’est réuni pour la dernière fois le 22 février 2018, en téléconférence, pour définir ses activités futures, mais il n’a pas pu se réunir lors des trente-cinquième et trente-sixième sessions du Sous-Comité étant donné que son président était absent.

3. En effet, le président du groupe informel a dû interrompre ses activités en raison de nouvelles fonctions, de sorte que le groupe sera dorénavant coprésidé par les États-Unis et le Canada.

 Examen et proposition

4. Les coprésidents du groupe de travail informel sont en train d’élaborer un document de réflexion et de programmer une réunion en téléconférence avant la trente-septième session. On trouvera plus de détails dans un document informel à paraître.

5. Le groupe de travail informel se réunira aussi à l’occasion de la trente-septième session afin de poursuivre l’examen des travaux en cours sur ce projet.

1. \* Conformément au programme de travail du Sous-Comité pour la période 2019-2020 approuvé par le Comité à sa neuvième session (voir ST/SG/AC.10/C.3/108, par. 141, et ST/SG/AC.10/46, par. 14). [↑](#footnote-ref-2)